

II°

Préparation

des

dépenses

(1713-56)

d'un lieutenant, d'un major, de sept carabiniers : 9,000 livres ; — le second, d'un commissaire ordonnateur résidant à Montréal, — dont le gouverneur, comme celui des Trois-Rivières, touche 3,000 ; — l'ingénieur 2,000, le commissaire de la Marine, celui de l'artillerie, chacun 1,800. — Au Conseil supérieur, le procureur a 1500, les autres 950 ou 800. — Avec les commis des bureaux et des magasins, le budget du personnel atteint un maximum de 75,000 livres. — L'administration de la justice atteint annuellement environ 20,000 liv., avec les frais extraordinaires parfois.

2o La garnison : — elle comprend 28 compagnies de 30 hommes, effectif rarement au complet : — la dépense varie en conséquence : 147,500 liv., en 1728 ; 154,812, en 1734. — Pour les mêmes années, les retraites et pensions sont de 1,800 et de 3,890 ; en 1743, de 6,850. — Les vivres et munitions, aux mêmes dates, sont de 22,750 et de 12,809 livres.

3o Les fortifications : — en 1719, Louisbourg, bâti par le Régent, coûte 30 millions. — De 1716 à 1741, le rempart de Montréal absorbe la somme de 445,141 liv. — Le fort Saint-Frédéric, à la pointe nord du lac Champlain : 123,440 liv. (1735-37), plus 30,000 (1742). — Ailleurs : 40,000 liv. (1728), 39,251 (1731), 29,583 (1734), 99,785 (1743). — Cependant Québec est laissé vulnérable du côté de la terre ferme !

4o Les indigènes : — leur fidélité se paie par 20,000 liv. de présents annuels ; — de plus, les frais de réception des ambassadeurs des tribus, les salaires des interprètes, les expéditions contre les rebelles, soit 60,000 liv. contre les Renards (1728), — et 33,833 jusqu'en 1735 pour faire colonne dans l'Ouest.

1o Les frais de transports : — le Saint-Laurent est "le chemin qui marche", la grande route fluviale ; — une flotte de canots la sillonne : 155 en 1728, dont 140 pour l'usage des troupes, 15 pour celui du gouverneur et des officiers. — Construction, achat, radoub : 9,300 liv. (1728), 13,100 (1734). — Sommes à peu près égales pour le fret de vivres, munitions, ustensiles. — Courses et voyages à travers la colonie : de 4,000 à 7,000 livres.

2o Supplément servi au clergé : — les dîmes, insuffisantes pour faire vivre, pour entretenir les églises ; — paroisses encore pauvres. — De 1735 à 1737, 20,000 livres affectés aux édifices, 8,000 au chapitre de Québec, 2,000 aux prêtres "usés", 7,600 au clergé paroissial, 500 aux Récollets et 500 aux Jésuites de Montréal.

3o Subvention aux hôpitaux : — comme les communautés, les Hospitalières sont nanties de fiefs ; — aussi les allocations sont peu considérables : de 4,000 à 4,200 (1728-33). — L'entretien des enfants illégitimes varie entre 12,000 et 13,967 (1737 et 1752).

4o Pensions et gratifications : — aux réformés du service, à leurs veuves et orphelins, — les plus fortes pensions ne dépassant pas 300 livres : total annuel, environ 4,000. — Les calamités et incendies appellent des

III°

Autres dépenses